



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 15/06/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19

Organisation de la fête de la musique 2021

La Fête de la musique est un événement populaire, inscrit dans les grands rendez-vous de l'année. **Un de ses principes fondateurs est la spontanéité, ce qui rend l'édition 2021 particulièrement complexe à organiser.** Elle devra en effet être adaptée à la situation sanitaire, afin de préserver la sécurité de toutes et de tous, tout en s'inscrivant dans la démarche de reprise des activités culturelles.

L'édition 2021 se situera, dans le cadre de la phase 3 du plan de réouverture.

Elle devra ainsi respecter l'ensemble des conditions et mesures sanitaires prévues pour les différents Établissements Recevant du Public (ERP) en intérieur comme pour les ERP de type Plein Air, à savoir :

- Le couvre-feu sera fixé à 23h ; aucune dérogation n'est prévue le soir de la Fête de la musique ;
- Seule les configurations assises seront autorisées, afin de faciliter la gestion de flux et éviter regroupements et attroupements qui seront encore, à cette époque, interdits (limitation des regroupements sur la voie publique à 10 personnes) ;
- La jauge maximale autorisée pour les ERP en salle ou en plein air correspondra à 65 % de la jauge sécurité incendie, dans la limite de 5.000 personnes / spectateurs ;
- Le pass sanitaire sera exigé pour tout ERP accueillant plus de 1.000 spectateurs.

Les concerts improvisés des musiciens, notamment amateurs sur la voie publique ne seront pas autorisés afin de ne pas créer de rassemblements ;

Enfin, comme l'année dernière, les concerts dans les bars et restaurants ne seront pas autorisés dès lors qu'ils sont susceptibles d'engendrer des regroupements sur la voie publique et d'accroître les risques de contamination en intérieur.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse